



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 19 décembre 2014

Éco-Vallée :

Les projets Grand Arénas et Nice Méridia retenus dans la labellisation nationale ÉcoQuartier 2014

Le jeudi 18 décembre 2014, lors de la cérémonie de remise des labels et des diplômes ÉcoQuartier 2014 à la Maison de la Chimie à Paris, Madame Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité a remis à l'EPA Éco-Vallée Plaine du Var et à la Métropole Nice Côte d'Azur les diplômes pour les projets Grand Arénas et Nice Méridia.

Le label national ÉcoQuartier, lancé en 2012, a pour ambition de distinguer l'exemplarité des démarches d'aménagement durable et clarifier les conditions de réussite des ÉcoQuartiers. Ce label est bâti sur une « charte des ÉcoQuartiers » de 20 engagements réunis en quatre dimensions : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial et préservation des ressources et adaptation aux changements climatiques. La démarche de labellisation comporte 3 étapes correspondant aux différents stades du projet, de la conception à la livraison, en passant par la mise en chantier.

La Métropole Nice Côte d'Azur et l'EPA Éco-Vallée plaine du Var partagent la même ambition pour le développement et l'aménagement durable du territoire métropolitain et tout particulièrement de l'Éco-Vallée. En signant en août 2014 la « Charte des Éco-Quartiers », Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Pascal Gauthier, Directeur général de l'EPA ont signifié leur engagement commun dans cette démarche devenant dès lors membres du « Club National ÉcoQuartiers ».

L'étape suivante consistait à déposer une candidature, par projet, en vue de l'obtention du label. L'EPA Éco-Vallée et la Métropole Nice Côte d'Azur ont pu bénéficier d'un accompagnement technique et méthodologique par les services de l'Etat et la mise à disposition d'experts pour la constitution de 2 dossiers de labellisation pour les projets urbains Grand Arénas et Nice Méridia de l'Éco-Vallée.

L'annonce officielle des résultats de la Commission Nationale de Labellisation des ÉcoQuartiers par la ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité récompense aujourd'hui l'action de l'EPA et de la Métropole Nice Côte d'Azur. Cette distinction conforte la pertinence des choix faits en termes de Ville Intelligente (Smart City) par l'EPA.

« A l'heure où les premières réalisations de Nice Méridia sortent de terre, où des travaux majeurs sont en cours de réalisation sur le Grand Arénas et de nombreux autres vont suivre en 2015, cette reconnaissance nationale répond à l'engagement partagé par l'EPA et ses partenaires (Etat,

Région, Département, Métropole Nice Côte d'Azur et communes concernées) de développer et de promouvoir des aménagements éco- exemplaires et donne ainsi tout son sens à l'ambition de l'Éco-Vallée », se félicite Christian Tordo, Président du Conseil d'administration de l'EPA.

Pour Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur : « Depuis 2008, je porte la mutation industrielle de notre territoire, centrée sur l'innovation et la croissance verte. L'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée, que j'ai engagée lorsque j'étais Ministre de l'Industrie, n'est plus seulement un projet. C'est maintenant une réalité. Je me félicite que le quartier d'affaires Grand Arénas et la Technopole urbaine Nice Méridia soient retenus au titre de la labellisation nationale ÉcoQuartier 2014. Cette décision nous encourage à bâtir un territoire éco-exemplaire qui crée de l'emploi – 25 000 d'ici à 2020 -, qui préserve les espaces naturels et les activités agricoles et qui offre un cadre de vie de qualité à ses habitants. »

Contacts Presse

Catherine Gentil, EPA Éco-Vallée Plaine du Var : catherine.gentil@epa-plaineduvar.com

Erwann Le Hô , Ville de Nice /Métropole Nice Côte d'Azur : erwann.le-ho@nicecotedazur.org